



## INFO PARENTS

# OCTOBRE 2024

### Départs en fin de journée :

Il n'y aura plus AUCUN changement de dernière minute, **un avis de 24 heures sera exigé pour les 3 possibilités suivantes :**

- Si votre enfant est inscrit au service de garde et que vous voulez qu'il soit marcheur, vous devrez venir le récupérer à 15h15 au service de garde après le départ des autobus ou à 14h45 au secrétariat.
- Si votre enfant est autobus et que vous voulez qu'il soit marcheur, vous devrez venir le chercher au secrétariat à 14h45.
- Si votre enfant utilise l'autobus et le service de garde, vous devrez respecter l'horaire établi, **aucun changement ne sera accepté.**
- Pour une inscription sporadique au service de garde, vous devez contacter la technicienne, Mme Julie Leblanc, au (514) 380-8899, poste 4809 option 2.

### Halloween

Veuillez prendre note qu'il y aura une maison hantée au gymnase de l'école le soir de l'Halloween. Ce projet est réalisé par la classe de 6e année et est en collaboration avec Mme Joanne Lafond et Mme Annie Duquette du service des loisirs du village de Hemmingford. Nous vous attendons pour votre cueillette!



Madame Audrey et les 6e année!

### Rappel - Frais scolaires

La facture pour les effets scolaires est maintenant disponible sur Mozaik portail et doit être acquittée dans les 30 jours suivant sa réception. Si vous payez par une institution bancaire, faites attention de ne pas confondre votre bénéficiaire école et le service de garde. **Le numéro de référence internet des effets scolaires commence par 44.**

Vous pouvez également payer par chèque à l'ordre du CSSDGS ou en argent comptant, mais le paiement par Internet demeure le moyen à privilégier.

Il est à noter que la participation aux activités payantes sera refusée à votre enfant si les effets scolaires ne sont pas entièrement acquittés.



## Service à l'élève

### Sécurité sur la cour

Saviez-vous que... notre cour de récréation est séparée en trois sections : le terrain de soccer, le parc-école et la partie asphaltée. Chaque zone est couverte par un ou deux surveillants par récréation.

Que ce soit aux récréations de classe ou celle des services de garde scolaire, le code de vie et les procédures d'intervention sont les mêmes. Deux éducateurs spécialisés assurent le suivi entre les récréations et le transfert d'informations lors des transitions.

Un comité « code de vie » a été formé, il y a quelques années, afin de peaufiner et mettre à jour les procédures chaque trimestre.

### Les valeurs de l'école

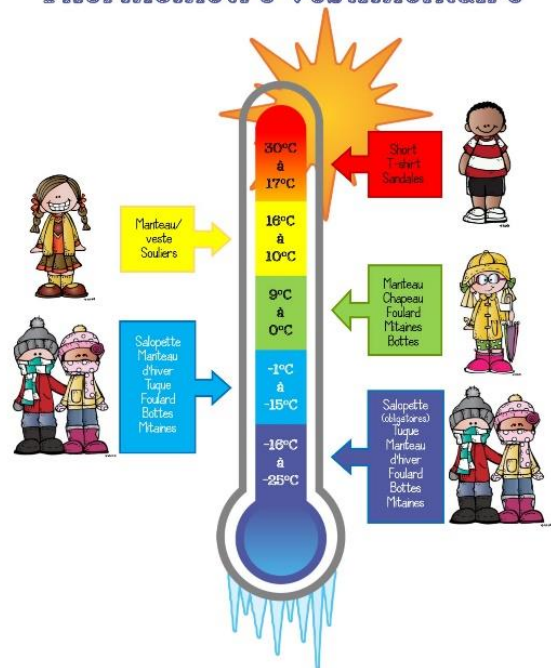
Nous remarquons que la majorité de nos interventions sont en lien avec la collaboration. À l'école St-Romain, l'une de nos valeurs est la collaboration. Qu'elle soit entre les enfants, les adultes ou entre l'enfant et l'adulte, une bonne collaboration est nécessaire pour un climat positif et efficace.

## Habillement

Puisque l'automne est à nos portes et que les températures sont changeantes, nous vous partageons un outil que nous utilisons à l'école. Cet outil pourra vous guider lors du choix des vêtements à porter pour la journée.

Veuillez prévoir une deuxième paire de souliers si votre enfant n'a pas de bottes.

### Thermomètre vestimentaire



## Remerciements

Un merci tout spécial à M. Hubert Fillion, des vergers Fillion, pour le don de caisses de pommes qui ont été données aux élèves à la suite de la course-école ainsi qu'aux bénévoles qui ont fait de cette course une réussite.

# Service de garde

## **Planification**

La programmation du service de garde découle du projet éducatif de l'école. Vous trouverez les informations nécessaires sur <https://view.genially.com/65660bb2201cd30014729b74/presentation-presentation-complete-080>

Nous vous invitons à le consulter régulièrement pour connaître la planification des activités et voir quelques photos souvenirs !

## **Journées pédagogiques**

Le 20 septembre dernier, 60 élèves de l'école ont participé à la journée pédagogique « Une visite au verger ». Comme chaque année, l'équipe du verger s'est montrée très accueillante, ce qui a permis à nos élèves et éducatrices de s'y amuser en toute sécurité !

La prochaine journée pédagogique aura lieu le vendredi 25 octobre sous le thème de l'Halloween « Sorcière de Salem ». Les inscriptions se feront en ligne entre le 2 et le 9 octobre, à la suite de l'envoi de l'invitation par courriel aux parents.

## **Campagne de financement**

Afin de diminuer le coût des frais supplémentaires chargés aux parents lors des journées pédagogiques, le service de garde lance une campagne de financement, une récolte de canettes. La boîte se trouve à l'entrée du service de garde, vous pouvez venir y déposer les vôtres entre 6h45 et 17h45.

## **Surveillance d'élèves**

Nous souhaitons la bienvenue à une nouvelle surveillante d'élèves, Lorraine Hébert. Elle travaillera auprès des élèves du 2<sup>e</sup> cycle inscrit à la surveillance du midi.

Si vous souhaitez faire du remplacement comme surveillant d'élèves lors des récréations ou de la surveillance du midi, nous vous prions d'envoyer vos coordonnées à [sdg.stromain@cssdgs.gouv.qc.ca](mailto:sdg.stromain@cssdgs.gouv.qc.ca) ou à [stromain@cssdgs.gouv.qc.ca](mailto:stromain@cssdgs.gouv.qc.ca)

*Julie Leblanc*

Technicienne

Service de garde Aux mille trésors

École Saint-Romain, Hemmingford

514 380-8899, poste 4809



---

## Halloween en octobre, sans carie en novembre

Vos enfants reviendront à la maison avec un sac rempli de friandises. Se sucrer le bec à l'occasion ne nuit pas à la santé dentaire si certaines précautions sont prises :

- Manger du fromage comme collation. Le fromage diminue l'action des microbes.
- Prendre les sucreries au moment du repas plutôt qu'en collation protège les dents.
- Si on n'a pas la brosse à dents sous la main, faire rincer la bouche avec de l'eau ou manger des aliments croquants (les pommes, les carottes et le céleri).
- Bien brosser les dents deux fois par jour.

Alors, bonne Halloween aux petits... comme aux grands !!!

Les Hygiénistes dentaires  
CLSC Saint-Rémi

---

### Dates importantes à retenir :

- 14 octobre : Congé férié
- 15 octobre : Remise de la première communication
- 25 octobre : Journée pédagogique école
- 31 octobre : Fête de l'Halloween



L'équipe de l'école Saint-Romain